

Domestique séculier d'habit, mais religieux de cœur

Jean Côté, s.j.

Volume 10, Number 2, septembre 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301759ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301759ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Côté, J. (1956). Domestique séculier d'habit, mais religieux de cœur. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 10(2), 183–190.
<https://doi.org/10.7202/301759ar>

DOMESTIQUE SÉCULIER D'HABIT, MAIS RELIGIEUX DE CŒUR *

La Compagnie de Jésus, limitée d'abord à soixante membres, réalisa bientôt l'impossibilité de satisfaire à tous les ministères qui avaient motivé sa fondation. Pour remédier à cette pénurie de coopérateurs, Paul III autorisa l'Ordre à élargir ses cadres en instituant la classe des coadjuteurs spirituels et temporels. Ces derniers auxiliaires, dans la pensée des instaurateurs, libéreraient les prêtres des soucis matériels, leur ménageant ainsi de meilleures conditions apostoliques. Si une telle institution s'avérait nécessaire sur un continent où il était relativement aisé de satisfaire aux besoins quotidiens, étant donnée l'organisation économique et sociale plusieurs fois séculaire, combien plus s'avérait-elle indispensable dans un pays entièrement nouveau où tout était à construire et organiser.

Nul doute que les privations et le souci du temporel n'aient grandement entravé l'œuvre des premiers missionnaires canadiens; à ce sujet, les *Relations* ont conservé nombre de leurs plaintes. Ainsi, le P. Le Jeune, en 1637, insiste à deux reprises et en termes presque identiques sur le tort fait à l'évangélisation par la carence des ressources matérielles: «... à la vérité, cela est pitoyable que le défaut du temporel retarde si puissamment le spirituel»¹. «C'est chose pitoyable, je ne saurais dire assez souvent, que le bien spirituel de ces pauvres barbares soit retardé par le défaut du temporel».² Toute assistance aux Indiens était interdite dans une colonie où les défricheurs constituaient l'élément minoritaire: ³ force était d'assurer d'abord sa propre subsistance. Et c'est ici que le défaut du

* Premier chapitre d'une thèse de maîtrise présentée en 1955 à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal. L'étude porte sur *l'Institution des donnés à Sainte-Marie-des-Hurons*.

¹ Q., (1637): 24g.

² *Ibid.*, 81g.

³ *Ibid.*, 24g.

temporel entravait le plus sérieusement l'apostolat auprès des indigènes : il limitait l'effectif missionnaire. Ainsi, les premiers Jésuites de la Nouvelle-France voyaient leurs frères empêchés de les rejoindre, non par manque de personnel en Europe, mais faute de pouvoir assurer leur entretien en Amérique.⁴ Le Supérieur de la mission, tout en se rendant à l'évidence, pouvait déplorer que la pénurie de vivre, dans un pays inculte, empêchât de secourir les catéchumènes, mais il pouvait difficilement admettre qu'elle limitât le nombre des ouvriers apostoliques. Pour obvier à cette situation, l'affranchissement économique de la métropole urgeait. Le moyen ? Tirer du pays les vivres dont l'envoi de France était limité parce que trop dispendieux. La mise en train d'une ferme avait paru la meilleure solution au P. Le Jeune. Avec le temps, elle fournirait les denrées les plus coûteuses à la mission, telles que le lard, le beurre, la bière et les farines.⁵ La réalisation, toutefois, supposait la construction d'une grange, d'une étable, d'une brasserie, des semailles et des récoltes, bref une nombreuse main-d'œuvre. Dans de telles circonstances, un fort contingent de Frères coadjuteurs eût apporté la solution idéale, mais leur rareté⁶ imposa le recours à une domesticité laïque. En 1634, énumérant à son Provincial les besoins spirituels et temporels de la mission, le P. Le Jeune appuie beaucoup sur les derniers. Le Supérieur de la mission canadienne insiste sur l'envoi de trois Frères et de dix hommes, car « il faut du monde pour le bestial; il faut labourer et ensemercer le peu que nous avons de terre,⁷ il faut

⁴ En 1634, dans une lettre à son Provincial, le P. Le Jeune écrivait : « V. R. nous peut donner cinq Pères et deux Frères, ce ne sera pas trop. Je me souviens de ce que je lui ai autrefois entendu dire » *Ad pauca attendens facile enuntiat*: j'ai bien le monde qu'il faut, mais je ne dis pas où on trouvera de quoi les nourrir. A cela, je n'ai point de repartie. » A. CARAYON, *Première Mission des Jésuites au Canada* (Paris, 1864), 138. Désormais : CARAYON.

⁵ *Ibid.*, 146.

⁶ *Ibid.*, 216.

⁷ Le P. Le Jeune, évidemment, songe à la terre défrichée, car la seigneurie de Notre-Dames-des-Anges, à ce moment-là, comptait « ... quatre lieues de terre tirant vers les montagnes de l'ouest ou environ ... » ainsi qu'« une pointe de terre avec tous les bois et prairies et toutes autres choses contenues dans la dite pointe située vis-à-vis de la ... rivière Lairet, de l'autre côté de la rivière Saint-Charles ... ». P.-G. ROY, *Inventaire des*

faucher et faire la moisson; il faut faire le bois de chauffage, qu'on va déjà quérir assez loin sans charrette; il faut faire de la chaux. Il y a mille choses que je ne saurais rapporter; que V. R. voie si c'est trop de dix personnes pour tout cela. Nous en demanderions vingt ou trente, s'il y avait de quoi les nourrir et payer; mais nous nous restreignons à dix avec trois de nos Frères, et encore ne sais-je si on pourra fournir en France, de ce qu'il faut pour ceci et pour nous, tant il y va de dépenses ».⁸ Le missionnaire jugeait la question de la main-d'œuvre si importante qu'il crut bon d'en écrire deux fois à son Provincial, le P. Barthélemy Jacquinet,⁹ afin que, « si un vaisseau manquait, l'autre porte de nos nouvelles ».¹⁰

En 1638, le P. Jérôme Lalemant quittait la France pour la Huronie avec mission de remplacer le Supérieur, le P. Jean de Brébeuf. Entre autres projets, il songeait à la fondation d'une résidence centrale au pays des Hurons, base d'une nouvelle méthode apostolique. La correspondance intime du missionnaire révèle une ambition plus grande encore: « créer un jour, à l'intérieur et au centre du pays huron, une manière de réduction du Paraguay. Au Paraguay, les bourgades des réductions étaient généralement établies au bord du fleuve, sur un site légèrement élevé, entouré de bois et de terres labourables. Au milieu de la bourgade s'élevaient l'église, le presbytère, l'école et l'hôpital; derrière l'église s'étendait le cimetière, protégé par un mur d'enceinte et coupé d'allées ombragées ».¹¹ Qui aménagerait cette résidence et plus tard cette réduction? Qui transporterait sur une distance de trois cents lieues les matériaux et l'outillage nécessaires à l'érection de tels établissements? Qui, sinon une nombreuse main-d'œuvre? Mais en Huronie, beaucoup plus qu'à Québec, la nécessité et la difficulté

concessions en fief et seigneurie fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la province de Québec (7 vol., Beauceville, 1927-1929), I: 17-18.

⁸ *Ibid.*, 145.

⁹ Q, I (1634): 92.

¹⁰ CARAYON, 134.

¹¹ Camille DE ROCHEMONTEIX, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle* (3 vol., Paris, 1895-1896), I: 386-387. Désormais: ROCHEMONTEIX.

d'obtenir des ouvriers décuplaient l'acuité du problème. Dans cette contrée isolée que trois cents lieues séparaient du prochain centre français, au milieu de tributs néolithiques, dans un pays et parmi des peuples où il fallait renoncer au droit de l'Évangile et vivre du sien,¹² les missionnaires pouvaient subsister soit en tirant leurs produits du pays lui-même, soit en se ravitaillant par Québec. Dans les deux cas, la nécessité d'une main-d'œuvre européenne s'imposait : de la part des Jésuites, en effet, il eût été illusoire d'escompter quelques secours des indigènes soit à cause de la différence des mœurs et des travaux, soit à cause de leur mauvaise volonté, du moins dans les débuts.¹³

Il va sans dire que les urgentes nécessités de l'apostolat, l'apprentissage de l'idiome et peut-être aussi l'inhabileté prohibaient la pêche, la chasse et l'agriculture aux missionnaires. Par ailleurs, le ravitaillement par Québec requérait la présence de Français pour contrôler la marchandise envoyée et assurer son transport jusqu'en Huronie. Le proverbe « qui dit Huron, dit larron » établit assez cette nécessité. En 1634, Simon Baron, l'un des six premiers domestiques à se rendre en Huronie, fut volé à son arrivée dans le pays, et sans la menace de son arquebuse, il n'eût jamais pu recouvrer même une partie de ses biens.¹⁴ Ainsi, ne pouvant s'en remettre aux autochtones pour leur subsistance, force était aux Jésuites d'en appeler à une main-d'œuvre européenne. Les projets du Père Lalemant accrurent la nécessité de ce recours. Établir une seule résidence à l'écart des villages hurons et inaugurer la voie des missions signifiaient la construction de bâtiments et de chapelles ainsi que l'entretien des missionnaires dans les bourgs. Là, il fallait apporter aux prêtres leur nourriture, le nécessaire pour le culte et le troc et autres denrées utiles aux néophytes plus indigents.¹⁵ Sans auxiliaires, quelle utopie que de songer à la réalisation d'un tel plan ! Ici encore, tout comme à Québec, l'institution des coadjuteurs eût paru la solution adéquate,

¹² Q, I (1639) : 58d.

¹³ Lettre du P. Jérôme Lalemant au P. Vitelleschi, 2 avril 1644, Documents Rochemonteix, Archives du Collège Sainte-Marie [ACSM], 4022:20.

¹⁴ Q, I (1635) : 26d.

¹⁵ ACSM, 4022 : 20.

mais contrairement à ce dernier poste, leur rareté n'était pas le seul obstacle à leur venue en Huronie. En effet, nous dit le Père Lalemant, « la difficulté qu'il y a de faire monter ici haut, et encore plus d'y entretenir plusieurs personnes, a toujours fait juger entre plusieurs autres raisons qu'outre les ouvriers évangéliques nécessaires pour la besogne que Dieu nous y présenterait, le moins qu'on pourrait avoir ici d'autres personnes serait le meilleur. Et d'autant qu'un séculier domestique peut faire tout ce que ferait un Frère coadjuteur, et non pas un Coadjuteur ce que peut faire un domestique, comme de porter et se servir d'arquebuse; et on a toujours différé à y recevoir des Frères coadjuteurs et a-t-on souhaité d'avoir en leur place des domestiques séculiers ».¹⁶

Ainsi, on préférait la main-d'œuvre laïque en Huronie. A cette époque, cependant, la colonie souffrait d'une pénurie générale d'ouvriers.¹⁷ Et ce qui plus est, la Huronie, très bien connue par les *Relations*, effrayait au lieu d'attirer.¹⁸ Si l'on n'éprouvait aucune envie de venir s'installer à Québec, poste français, encore moins en avait-on pour aller vivre au milieu

¹⁶ *Ibid.*, 23.

¹⁷ Cinq ans après l'époque qui nous occupe, le P. Vimont classait ainsi les entraves à l'apostolat: « La colonie des Français est le premier moyen et l'unique fondement de la conversion de tous ces peuples: on ne peut mieux ni plus efficacement procurer leur salut qu'en secourant cette peuplade, laquelle grâce à Dieu, va peu à peu croissant, surmontant les grands empêchements qui s'y rencontrent comme sont l'éloignement des secours d'Europe, le peu de gens de travail »... Q, 2 (1643), 2g. En 1639, le P. Jérôme Lalemant avait écrit: « Nous nous trouvons ici au milieu d'une mer où un million de personnes se noient, et ne sachant auquel courir, nous sentons nos cœurs se fendre, et nous nous trouvons réduits au point d'expérimenter ce que dit l'apôtre des Gentils: « Charitas Christi urget nos », le malheur n'arrive qu'à faute d'ouvriers, ou plus tôt de moyens de les pouvoir faire ici subsister et les entretenir. » Q, 1 (1639); 58d.

¹⁸ Il fallait une amante de la croix comme Marie de l'Incarnation pour écrire: « Nous avons lu la Relation, qui, bien loin de me décourager, m'a rallumé le désir et le courage. » Dom Albert JAMET, éd.: *Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours, fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France. Ecrits spirituels et historiques, publiés par Dom Claude Martin de la Congrégation de Saint-Maur, réédités par Dom Albert Jamet de la Congrégation de France, avec des annotations critiques, des pièces documentaires et une biographie nouvelle* (4 vol., Québec, 1929-1939), III: 50. A l'avenir: Dom JAMET, *Ecrits spirituels et historiques*. Il s'agissait de la *Relation* de 1634 où était narré, entre autres, l'hivernement du P. Le Jeune chez les Montagnais.

des indigènes, trois cents lieues plus avant dans les terres. Déjà, les difficultés, les dangers et les risques du voyage en Huronie suffisaient à désarmer les courages.¹⁹ A cela s'ajoutait la perspective d'une existence remplie de difficultés et d'austérités, souvent dangereuses pour le corps et l'âme,²⁰ et assimilable à un martyre pour ceux qui y persévéraient un an.²¹ Les menaces de mort ou de bannissement de la part même des Hurons excluèrent toute sécurité,²² sans oublier non plus le péril iroquois qui croîtra toujours jusqu'à l'extinction définitive de la mission. Qui désirerait une ambiance où « la superstition, l'erreur, la barbarie et ensuite le péché sont comme dans leur empire » ?²³ A l'isolement et aux dangers d'un séjour au milieu des barbares, s'ajoutait la privation constante des nécessités de la vie, d'usage le plus courant en France, surtout en ce qui concerne la nourriture et le logement. Le sel, l'huile, les fruits, le pain, le vin,²⁴ le beurre, les laitages étaient absents du menu quotidien. Y paraissaient très rarement la viande et les œufs.²⁵ La farine de blé d'Inde mêlée d'eau constituait le mets coutumier, assaisonné parfois de quelques poissons fumés.²⁶ Avant la construction de Sainte-Marie, les Français avaient adopté le même mode d'habitation que les Hurons : tente d'écorce avec ouverture pratiquée au sommet comme fenêtre et cheminée.²⁷ La terre servait de lit ; une écorce d'arbre ou, tout au plus, une natte en tempérerait la dureté.²⁸ L'usage des draps, même pour les malades, étaient inexistant,²⁹ et l'on couchait tout

¹⁹ La narration du premier voyage de Brébeuf à son retour en Huronie (Q, 1 (1635) : 25-27) n'était pas une propagande tellement favorable à l'embauchage d'ouvriers.

²⁰ P. Jean de Brébeuf au P. Vitelleschi, 1636. Voir René LATOURELLE, *Etude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf* (2 vol., Montréal, 1952-1953) II : 55. Désormais : LATOURELLE.

²¹ Q, I (1639) : 58g.

²² *Ibid.*, 52d.

²³ Q, I (1638) : 1d.

²⁴ CARAYON, 195-96.

²⁵ ACSM, 4022 : 21.

²⁶ CARAYON, 195-196. C'est la sagamité des Sauvages ; elle rappelait au P. Chaumonot, « la colle qui sert à tapisser les murs », *ibid.*, 199.

²⁷ *Ibid.*, 198.

²⁸ *Ibid.*, 196.

²⁹ *Ibid.*, 198.

habillé.³⁰ Vu la connaissance de ces austérités en France, comment s'étonner que l'on ait eu « horreur de ces contrées » ?³¹ Si déjà, à Québec, on comparait la vie à « un petit martyr », d'abord à cause de la traversée, puis ensuite de la pauvreté du pays et de la rigueur des hivers, que ne pensait-on pas de la Huronie ?³²

En 1644, le procureur de la province de France avait échoué depuis de nombreuses années dans toutes ses tentatives de recrutement pour cette mission.³³ La même année, le P. Charles Garnier, écrivait au P. Vitelleschi, Général de la Compagnie: « ... il est extrêmement difficile de faire venir ici des domestiques pour le seul appât de quelque gain ».³⁴ Et cependant, de nécessité absolue, il fallait des auxiliaires. On ne souhaitait pas la présence de Frères coadjuteurs et, par ailleurs, les ouvriers laïques se dérobaient à toute offre de séjour en Huronie. Aux premiers manquait l'entière liberté d'action des seconds; à ceux-ci, les motifs surnaturels des premiers. L'unique solution résidait donc dans une classe intermédiaire où s'allieraient à l'état laïque le zèle et le désintéressement des religieux.

Cette catégorie de serviteurs existait heureusement et ses membres avaient reçu l'appellation de donnés.³⁵ C'est au P. Charles Garnier que nous sommes redevables de la plus exacte et succincte définition du donné: « un domestique séculier d'habit, mais religieux de cœur ».³⁶ Le P. Le Jeune en donne une autre non moins juste, mais plus détaillée. A ceux qui se renseignaient sur la Huronie et la possibilité d'y séjourner, le missionnaire répondait dans sa *Relation* de 1636: « Je prie Dieu, qu'il y attire nombre de jeunes hommes forts, vail-

³⁰ *Ibid.*, 179.

³¹ ACSM, 4022: 21.

³² Q, I (1641): 29d.

³³ ACSM, 4022: 21.

³⁴ Lettre de saint Charles Garnier au P. Vitelleschi, 8 avril 1644, R. G. THWAITES, éd.: *The Jesuit Relations and Allied Documents* (73 vol., Cleveland, 1896-1901), XXV: 82-84. En réalité, aucun engagé n'était venu en Huronie en 1643 et à peine un ou deux l'année précédente, ACSM, 4022: 21.

³⁵ LATOURELLE, 2: 91-93.

³⁶ Charles GARNIER à son frère, 23 juin 1641, RAPQ, (1929-1930), 24.

lants et courageux, mais surtout singulièrement vertueux, et qui aiment mieux perdre tout que sa sainte grâce, quand ce ne serait que pour un moment; sans cette qualité, ils s'y ruineraient corps et âme, vu les occasions qu'ils rencontrent; avec cette qualité ils y feront l'office d'autant d'apôtres. Et si en outre ils pourront dans quelques temps y vivre à leur aise, et y être en honneur comme de petits rois. Mais il vaut mieux qu'ils entreprennent ce voyage, pour le respect de Dieu seul. Qui ne cherche que lui, se trouve étonné de se voir environné de tout le reste ».³⁷

Ainsi la force, la vaillance, le courage, mais davantage la vertu et les motifs surnaturels étaient requis pour séjourner en Huronie. Le jeune homme qui allierait en lui toutes ces qualités pouvait y venir avec la perspective d'une carrière apostolique. Par anticipation, ces lignes traçaient déjà le portrait idéal du donné; leur franchise et leur concision révèlent toute l'exigence des qualifications du laïcat en Huronie. De la sorte, cet avertissement grandit les hommes qui résolurent d'y aller en toute connaissance de cause.

Au moment où la mission allait s'accroître et nécessiter un plus grand nombre d'ouvriers, les donnés furent l'unique issue à une crise de main-d'œuvre due à la rareté et à l'inaptitude des Frères coadjuteurs ainsi qu'à la pénurie des engagés.

Jean CÔTÉ, S. J.

³⁷ Q, I (1636) : 51g.

A paraître bientôt: L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764, par Marcel Trudel. Ouvrage considérable, abondamment documenté. Sujet neuf.